



Expérimentation d'un label pour la vie nocturne : un exemple de mise en œuvre d'une politique temporelle à Bordeaux

Cécilia Comelli

► To cite this version:

Cécilia Comelli. Expérimentation d'un label pour la vie nocturne : un exemple de mise en œuvre d'une politique temporelle à Bordeaux. CIST2020 - Population, temps, territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.633-636. hal-03114092

HAL Id: hal-03114092

<https://hal.science/hal-03114092>

Submitted on 18 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AUTEURE
Cécilia COMELLI

Expérimentation d'un label pour la vie nocturne : un exemple de mise en œuvre d'une politique temporelle à Bordeaux

RÉSUMÉ

Après des années de quasi indifférence réciproque entre vie nocturne et vie politique, alors que la nuit n'était prise en compte que dans sa dimension esthétique par la mise en lumière du patrimoine, les élus bordelais (de la mandature précédente) semblent avoir pris conscience de l'existence d'une vie nocturne à Bordeaux à partir de 2012 et d'une dramatique série de noyades de jeunes hommes dans la Garonne. Orientant alors leur politique sur un mode sécuritaire, il a fallu attendre 2014 pour une mise à l'agenda plus complète, avec la création d'une commission vie nocturne qui deviendra le conseil de la nuit en janvier 2019. La prise en compte des temporalités dans la politique de la ville à Bordeaux est récente et se fait principalement par le prisme de la nuit. L'une de ses dernières expérimentations est le label « Bordeaux la nuit » qui vise à valoriser une dizaine d'établissements situés dans le quartier des Bassins à flots.

MOTS CLÉS

politique de la ville, vie nocturne, bordeaux, labellisation, fête

ABSTRACT

After years of mutual indifference between nightlife and political life, when the night was only considered through aesthetics by highlighting its heritage, Bordeaux's elected officials seem to be more aware of the existence of a nightlife in Bordeaux from 2012 and a dramatic series of drownings of young men in the Garonne River. Following at first a security orientation, the city has, since 2014, set up a nightlife commission that would become the "night council" in January 2019. Taking into account temporalities in Bordeaux is recent and is mainly done through the prism of the night. One of the latest actions implemented is the label called "Bordeaux by night" which aims to promote a dozen establishments located in the Bassins à flots district.

KEYWORDS

Urban policy, Time policy, Nightlife, Bordeaux, Labelling, Party

INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation et de concurrence entre les villes, Bordeaux, à l'instar d'autres métropoles européennes, est l'objet de mutations profondes engagées à la fin des années 1990 sous la mandature de Juppé. Pour accompagner la requalification des quartiers centraux et des bords de la Garonne et gagner en attractivité, l'économie du tourisme se développe notamment par une politique de l'événementiel qui vient rythmer le calendrier (Gravari-Barbas, 2009). Cependant, celle-ci vise surtout l'occasionnel et non le quotidien : on ne peut parler de véritable prise en compte des temporalités des usages du quotidien avant les années 2010. En effet, les mutations morphologiques et sociologiques de la rénovation urbaine ont entraîné une évolution importante des usages nocturnes. N'ayant pas été anticipés par les élus ou les urbanistes dans les projets urbains, il aura fallu attendre plus d'une décennie pour que la municipalité commence à penser les temporalités urbaines, ce qu'elle fait désormais par le prisme de la vie nocturne.

Bordeaux n'est pas une exception : peu de villes françaises ou européennes prennent réellement en compte les temps des habitants, encore moins en amont de nouveau projet (Mallet, 2009). Cette question n'est pourtant pas nouvelle dans la communauté scientifique puisqu'on peut remonter aux années 1930 et 1950 pour voir apparaître dans les travaux de Bachelard (1963) ou Lefebvre (1992) la notion de temporalité et de rythmanalyse. Dans les années 1960-1970, le géographe suédois Hägerstrand (1973) développa le courant de la *time-geography*, une partie de ses travaux consistant en l'analyse des budgets espace-temps *via* des modèles statistiques des comportements humains. Ensuite se développa la chronogéographie, terme qui remplace celui de « géographie du temps » pour nommer « la branche de la géographie qui se consacre à

l'analyse des pratiques spatiales dans le temps» (Bailly, 2004). C'est dans la lignée de ce courant que se situe la «géographie de la nuit» étudiée depuis les années 1990 par Deleuil (1994), Gwiazdzinski (2003) ou Mallet (2009) pour n'en citer que quelques-uns, une douzaine de thèse sur la nuit ayant été soutenue depuis en France et au moins autant en Europe et en Amérique. Au-delà du monde scientifique, la politique s'est aussi saisie de la question des temporalités avec la création de bureaux des temps dès les années 1980 en Italie, puis en France à partir des années 2000, notamment dans la continuité du rapport d'Hervé sur «le temps des villes». Ce député-maire de Rennes préconisait en 2001 l'ouverture de telles structures dans les villes de plus de 20 000 habitants. Une dizaine de métropoles ou de municipalités en sont actuellement dotées en France ou ont *a minima* une «mission des temps» au sein de leurs services municipaux. Cependant, elles tendent encore à ne pas intervenir en amont des projets mais plutôt à réparer des situations difficiles, très souvent en termes de mobilité pour réduire les embouteillages, ou de conflits d'usages la nuit. C'est le cas à Bordeaux : bien que n'ayant pas de bureau des temps ou de service spécifiquement en charge de cette question, la municipalité s'en préoccupe de plus en plus, notamment *via* le service de la cohésion sociale et territoriale. Ainsi, après des années de relative indifférence entre vie nocturne et vie politique, les élus bordelais semblent avoir pris conscience de l'existence d'une vie nocturne à Bordeaux à partir de 2012 et d'une dramatique série de noyades de jeunes hommes dans la Garonne. Auparavant, la nuit n'était prise en compte que dans sa dimension esthétique par la mise en lumière du patrimoine. Cet événement a tout d'abord fait prendre une orientation sécuritaire à la politique. Il a fallu attendre 2014 pour une mise à l'agenda plus complète. La ville s'est alors dotée d'une commission vie nocturne qui deviendra conseil de la nuit en janvier 2019. La prise en compte des temporalités dans la politique de la ville à Bordeaux est donc récente et se fait principalement par le prisme de la nuit. L'une des dernières actions mises en place est le label «Bordeaux la nuit» qui vise à valoriser une dizaine d'établissements situés dans le quartier des Bassins à flots.

Cette communication souhaite présenter une action concrète menée dans le cadre d'une politique temporelle. Après avoir souligné la façon dont les habitants ont modifié leurs usages nocturnes de la ville suite à la politique de requalification (1), je montrerai comment cette temporalité a été progressivement prise en compte jusqu'à faire l'objet d'un axe à part entière dans le projet de ville (2). Enfin, la dernière partie en présentera la mise en œuvre concrète à travers l'expérimentation du label «Bordeaux la nuit».

1. MUTATIONS MORPHO-SOCIOLOGIQUES DE LA VILLE : DES CONSÉQUENCES SUR LES USAGES NOCTURNES

Jusqu'aux années 1990, la ville de Bordeaux perdait en population au profit de sa banlieue ; c'était l'ère du développement du périurbain. Depuis l'élection d'Alain Juppé en 1995, plusieurs projets urbains se sont succédés afin de rendre la ville de nouveau attractive aux résidents mais aussi avec une ambition en termes de rayonnement international (Garat, 2005). Le point de départ de ces mutations fut la requalification des quais dont le miroir d'eau est devenu un des symboles de la ville. Les façades furent ravalées, le tramway remis en service, le patrimoine mis en lumière et des rues sont devenues piétonnes. Ces changements touchant l'aspect morphologique de la ville entraînèrent aussi des changements sociologiques dans le profil des résidents au fur et à mesure de la gentrification, ainsi qu'une évolution des représentations et des pratiques des usagers. Des espaces jusqu'alors inaccessibles ou désertés comme les quais de la Garonne devinrent des lieux privilégiés de promenades et d'animations et des quartiers populaires et craints la nuit devinrent particulièrement plébiscités, comme c'est désormais le cas de Saint-Pierre. Les quartiers qui avaient déjà une vie nocturne, s'ils ne sont pas en voie de disparaître (quartier de Paludate¹), ont vu leur offre se multiplier et/ou monter en gamme. C'est ainsi que le quartier des Bassins à flots, où se trouvaient quelques établissements de nuit, s'est «rapproché» du centre-ville grâce au tramway ; son offre a cru et vise désormais une clientèle que l'on peut qualifier de «branchée», en proposant notamment une programmation musicale électro. Ces établissements de nuit partagent dorénavant le quartier avec des immeubles de bureaux et d'habitations, qui remplacent progressivement d'anciennes friches urbaines. Afin de limiter les tensions entre ces populations et d'éviter de reproduire des situations conflictuelles, la mairie a décidé d'accompagner la vie nocturne de ce quartier par la labélisation de 9 établissements sélectionnés parmi les 12 ayant déposés des dossiers pour participer à l'expérimentation. Cette expérimentation récente est une des mesures développées dans le cadre du conseil de la nuit de la ville.

1 Le quartier de Paludate, où se concentraient historiquement les boîtes de nuit, à proximité immédiate de la gare, se trouve au cœur de l'OIN (opération d'intérêt nationale) Euratlantique qui le transforme en quartier d'affaire, profitant de la LGV (ligne à grande vitesse) qui met Bordeaux à 2 h de Paris.

2. ÉVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DE LA NUIT DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE

Il n'y a pas de bureau de temps ni de réelle prise en compte des temporalités au niveau de Bordeaux ou de sa métropole. Cependant, dès l'élection de Juppé, la nuit a été prise en compte comme possible révélateur du patrimoine, lequel est un levier important pour la promotion du territoire. Un SDAL (schéma directeur d'aménagement lumière) a été réalisé par le concepteur-lumière Roger Narboni, dans lequel la mise en scène et la séduction par l'esthétique sont des objectifs clairement annoncés (Comelli, 2015). Cette mise à l'agenda de la lumière esthétisante montre le tournant pris dans les années 1980. L'éclairage public ne sert plus seulement à voir dans une visée sécuritaire mais aussi à montrer une ville sublimée.

Par la suite, l'attractivité croissante de la vie nocturne liée à plusieurs facteurs (dont la hausse du nombre d'habitants, d'étudiants et de touristes et une meilleure accessibilité) a créé des contextes parfois conflictuels entre la ville qui travaille, la ville qui dort et celle qui s'amuse (Gwiazdzinski, 2003). Ainsi la rencontre de l'alcoolisation massive des jeunes et d'une ville désormais ouverte sur son fleuve (dont les dangers sont inconnus des habitants faute d'en avoir l'habitude) est à l'origine d'événements dramatiques : entre 2011 et 2013, sept jeunes hommes sont morts noyés au cours de soirées alcoolisées. Suite à cela, la nuit a été mise à l'agenda de la ville, avec pour objectif de réduire les dangers liés aux consommations excessives d'alcool. Des mesures préventives ont été mises en place, comme le « somm'en bus » équipé de couchettes permettant aux noctambules ivres de dormir avant de rentrer chez eux, l'installation de bouées de sauvetage et de caméras de surveillance le long des berges et la création d'une brigade fluviale. En complément, des mesures répressives visaient à limiter la consommation d'alcool (fermeture des épiceries de nuit dès 22h du jeudi au samedi, augmentation des contrôles, des amendes et des fermetures administratives des établissements). Après quelques années de tensions et de politique sécuritaire voire liberticide, la municipalité a commencé à accepter l'existence d'une vie nocturne festive, d'autant qu'elle vise, en partie, une clientèle aujourd'hui considérée comme moins problématique. Une « commission vie nocturne » a commencé à être pensée en 2014, qui n'a débouché qu'en 2017 sur la commande d'un diagnostic anthropologique du territoire (confié à l'anthropologue David Mourges²), pour aboutir à la création d'un des conseils consultatifs de la ville en 2018, le « conseil de la nuit », chargé de porter le projet « Bordeaux la nuit ». Il est pour l'instant composé d'un comité restreint à des élus et des personnels municipaux répartis en quatre commissions (Vie nocturne, Aménagements, Cultures et loisirs, Économies de la nuit). C'est à son initiative qu'est expérimentée une labellisation pour les professionnels de la nuit du quartier des Bassins à flots.

3. L'EXPÉRIMENTATION DU LABEL « BORDEAUX LA NUIT » DANS LE QUARTIER DES BASSINS À FLOTS

L'expérimentation de ce label va durer un an, d'avril 2019 à avril 2020, aux côtés d'autres actions, telle que la mise en place d'un agenda concerté entre opérateurs culturels et festifs qui vise à coordonner les événements pour ne pas saturer le voisinage. Pour cette phase-test, 9 établissements volontaires (sur les 12 qui avaient déposé leur candidature) ont été choisis afin d'être accompagnés par la mairie dans cette démarche de labellisation. Ce sésame sera la garantie, pour le public, d'un établissement respectant bien évidemment le cadre législatif en vigueur, mais le dépassant même sur certains aspects : le personnel devra être formé à la réduction des risques et l'établissement devra mettre à la disposition de ses clients du matériel de prévention (éthylotests, bouchons d'oreille, préservatifs). La notion de « lieu refuge » en fait aussi partie : elle concerne un lieu où peut entrer toute personne se sentant en danger ou en insécurité pour se mettre à l'abri ou appeler un taxi par exemple, sans avoir besoin de consommer. Cette année de test doit être un temps de co-construction entre institution et opérateurs afin de décider des conditions à remplir pour obtenir le label. D'autres acteurs impliqués dans la vie nocturne en sont parties prenantes telles que deux associations de réduction de risque et le groupement d'intérêt public GIP Bordeaux médiation. Au terme de cette expérimentation, le label devrait être étendu à des établissements d'autres quartiers de la ville.

RÉFÉRENCES

- Bachelard G., 1963, *La dialectique de la durée*, Paris, PUF.
 Bailly A. (dir.), 2004, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
 Comelli C., 2015, *Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux*, thèse de doctorat en géographie à l'Université Bordeaux-Montaigne.

² Site internet du diagnostic réalisé par David Mourges bordeauxlanuit.fr/index.html

Deleuil J.-M., 1994, *Lyon la nuit*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Garat I., 2005, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, n° 643, p. 265-284.

Gravari-Barbas M., 2009, « La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement », *BAGF*, n° 3, p. 279-290.

Gwiazdzinski L., 2003, *La ville 24 heures sur 24*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Hägerstrand T., 1973, "The Domain of Human Geography", in R. Chorley (dir.), *Directions in Human Geography*, Londres, Methuen.

Lefebvre H., 1992, *Éléments de rythmanalyse. Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Syllepse.

Mallet S., 2009, *Des plans-lumière nocturnes à la chronotopie, Vers un urbanisme temporel*, thèse de doctorat en urbanisme à l'Institut d'urbanisme de Paris / Université Paris Est-Paris 12 Val-de-Marne.

L'AUTEURE

Cécilia Comelli

CNRS-Université Bordeaux Montaigne

Passages

cecilia_comelli@hotmail.com